

Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (2005)

Heft: 16: Le château de Gruyères = Das Schloss Gruyère

Artikel: Le jardin du château de Gruyères

Autor: Waeber, Catherine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE JARDIN DU CHÂTEAU DE GRUYÈRES

CATHERINE WAEBER

Alors que la tradition situe au XVIII^e siècle, et sous l’impulsion du bailli François-Antoine de Montenach, l’établissement du jardin du château de Gruyères, celui-ci est pourtant déjà mentionné dans les comptes baillivaux de 1556-1557. Fidèle à son emplacement d’alors, déterminé tant par la disposition de l’enceinte du château que par la topographie, ce jardin évoluera selon les modes successives. Quant à l’aménagement actuel, il s’inscrit dans la longue liste des jardins néo-classiques qui s’installent auprès des châteaux, imposant un renouveau du parterre «à la française», transposé dans le cadre magnifique du paysage de la Gruyère.

Bien que les documents les plus anciens soient restés muets sur l’emplacement du jardin du château de Gruyères, il faut s’accorder sur le fait qu’il a toujours été situé, comme aujourd’hui, à l’est du carré fortifié du château proprement dit. L’emplacement du jardin sur un côté du château est habituel au nord des Alpes avant le XVII^e siècle. Conformément aux châteaux médiévaux et Renaissance, le jardin – qui n’est pas encore le prolongement axé de l’espace intérieur – s’installe où la topographie lui est la plus favorable, et même si doit s’imposer une disposition en terrasses, d’ailleurs si souvent appliquée aux créations européennes du XVI^e siècle. Les aménagements des châteaux français contemporains du château de Blois, pour citer un exemple des plus célèbres marqués par une imitation précoce des modèles italiens, offrent aussi cette situation latérale qui ne disparaîtra vraiment qu’avec le XVII^e siècle et la création de ses jardins classiques axés sur la composition architecturale.

Le jardin des comtes aux XVI^e et XVII^e siècles

Clos, terrassé et bâti, telles sont les caractéristiques du jardin du château de Gruyères livrées par la lecture des comptes baillivaux des XVI^e et XVII^e siècles¹. Deux murs d’enceinte datés de la fin du Moyen Âge et s’étirant de la chapelle Saint-Jean-Baptiste à la tour carrée puis à la tour à cinq pans et enfin, dès 1620², à la grande tour délimitent le jardin et en forment le clos, presque carré, référence au cloître originel de tout jardin médiéval ou Renaissance (fig. 58). Le grand nombre de réparations apportées au cours des siècles aux murs de ce jardin se rapporte sans doute davantage aux murs qui devaient en diviser l’espace intérieur qu’aux murs d’enceinte. Vu la conséquente dénivellation du jardin actuel, tant du nord vers le sud que de l’ouest vers l’est, ces murs étaient probablement destinés à

1 Mes remerciements vont à Hermann Schöpfer qui, ayant assuré la lecture et la transcription de l’ensemble des comptes du château de Gruyères, m’a largement guidée dans l’interprétation des textes concernant le jardin.

2 Cf. ci-dessus p. 35 s.

3 SCHÖPFER 2004, 1620-1621 «die vordere trochne muren der obern glych vffzufüren, vnnd den garten zu wytern». Ibid.

4 «und die Palissade, so den Schlossgarten von dem Baumgarten scheidet mit hohem Zulass Neü verfertigen zu lassen». Ibid., 1784-1785, 143. Voir aussi ci-dessous p. 47.

5 Ibid. 1685-1686.

6 Ibid., 1690-1691.

7 «zur undren thüren zum garten». Ibid., 1556-1557.

ÉTUDE



Fig. 58 Le château vu depuis le sud-est; à gauche, devant les dépendances, l'orangerie de 1902; à droite, dans l'enceinte fermée en 1620, le jardin d'agrément.

Abb. 58 Das Schloss von Südosten; links die Orangerie von 1902; rechts, innerhalb des 1620 geschlossenen Mauergevierts, der Ziergarten.

créer des terrasses. Une telle disposition apparaît dans tous les cas sur le plan de situation de la ville de Gruyères de 1824 (fig. 60) où un parterre, situé au milieu du jardin, est délimité par deux murs dont l'un à l'ouest était interrompu par un escalier. Il est aussi tout à fait plausible que des murs aient séparé différentes parties du jardin. Ainsi les comptes font-ils état au XVII^e siècle d'un agrandissement d'une partie du jardin consécutif à la construction d'un mur³. Au XVIII^e siècle, on assiste encore au remplacement d'une palissade de séparation entre le jardin du château et le verger⁴. Ces petits travaux d'entretien confirment donc que le grand espace du jardin, à la topographie accidentée, était de tout temps terrassé et divisé en plusieurs parties au moyen de murs de pierre ou de palissades de bois. De la distinction entre un «nouveau»⁵ et un «ancien»⁶ jardin, il faut ajouter qu'elle se rapporte à la création dans les années 1685-1686 d'un autre jardin, différent du jardin défini par l'enceinte du château, appelé «En Cheiny» ou «Im Zinnj» qui se situe dans la pente au sud du château. Quant aux deux portes d'accès au jardin attestées par les comptes, il s'agit très probablement déjà de la porte principale actuelle, située entre l'angle N-E du château et son mur d'enceinte nord, ainsi que d'une porte inférieure, mentionnée dès 1556-1557⁷, qu'il est difficile de situer exactement.

Les premiers jardins français de la Renaissance se caractérisent par leur disposition en terrasses comme par la présence de berceaux et de pavillons, ainsi qu'en témoignent les fameuses gravures de Jacques Androuet du Cerceau dans son ouvrage «Les plus excellents bastiments de France» publié à Paris en 1576. Il n'en a pas été différemment au château de Gruyères puisque, dès la seconde moitié du XVI^e siècle, les comptes témoignent d'une construction qu'il faut néanmoins imaginer de facture beaucoup plus modeste que dans les grands modèles français. Ainsi est-il question, à plusieurs reprises, d'une «maison d'été», d'une tonnelle ou d'un cabinet⁸, termes qui semblent bien se rapporter à un seul et même bâtiment: un pavillon, très construit, pavé de briques, en maçonnerie crépie et blanche, situé à dessein dans la partie supérieure du jardin. En effet pareilles constructions étaient souvent surélevées pour permettre la vue d'ensemble, ainsi Olivier de Serres recommande-t-il que les jardins soient regardés d'en-haut⁹. A la lecture d'un plan géométrique de Gruyères daté des années 1741-1745 (fig. 59) comme de différents autres documents du XVIII^e siècle¹⁰, il n'est pas exclu de penser que ce pavillon était complété par une construction légère, un berceau de bois supportant une plante grimpante, ce berceau («Löublj») ayant pu dans certaines mentions des comptes désigner le pavillon pro-

8 Ibid., 1571-1572 1573, 25: «das LöUBLI Im Garten zemuren vnnd dz LöUBLI zedecken»; 1574-1575, 26: «das summer Husslin im garten so min vorfare zetach hatt bracht, vnnd ich dasselbig lassen bestechen vnnd wýssgen, auch mit Ziegelsteinen besetzen»; 1687-1688, 99: «das cabinet im garten uffzurichten».

9 Olivier de SERRES, Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, Genève 1651, II, 286-297; Marie Luise GOTHEIN, Geschichte der Gartenkunst, Jena 1926, II, 32.

10 Voir ci-dessous p. 48.

11 «den Zimmerlügen die Palisarden zu zurichten geben». SCHÖPFER 2004, 1669-1670.

12 A ce sujet, voir en particulier Mary WHITELEY, Relationship between Garden, Park and Princely Residence in Medieval France, in: Architecture, jardins, paysage. L'environnement du château et de la villa aux XV^e et XVI^e siècles, Paris 1999, 91-102.

13 SCHÖPFER 2004, 1604-1605, 51.

14 SCHÖPFER 2004, Corr., lettre non datée du bailli François-Pierre Daguet à l'avoyer François-Philippe de Lanthen-Heid (1692 ou 1694); Ibid., lettre du 10 novembre 1790.

15 Henri GREMAUD, Le château de Gruyère, Neuchâtel 1975 (Trésors de mon pays 117), 18; François REICHLEN, Le château de Gruyères, sa construction, in: FA 20 (1909), pl. III.

16 SCHÖPFER 2004, 1774-1775.

17 SCHÖPFER 2004, 1784-1785, 143.

18 AEF, Bailliage de Gruyères, Livre du château Ic, 205-206.

19 Voir p. 47.

20 SCHÖPFER 2004, Corr. 22 novembre 1797.

21 Cf. note 18.

22 SCHÖPFER 2004, 1774-1775.

23 Ibid., 1792-1793.

24 «Banckh des Lusthusses by St. Johanns Capellen». Ibid., 1695.

25 Ibid., Comptes 1704-1705.

26 Cf. note 18.

27 JOURNAL 1863-1865, 1^{er} et 5 juillet 1863.

28 Edouard ANDRE, L'art des jardins. Traité général de la composition des parcs et jardins, Paris 1879.

29 JOURNAL 1855-1857, 2 mai 1856.

rement dit. De toute manière, et depuis la publication du «Songe de Poliphile» de Francesco Colonna en 1499, la tonnelle est un des éléments-clés du jardin Renaissance.

En ce qui concerne les plantations, une seule mention remonte au XVII^e siècle, celle d'espaliers¹¹. Il s'agit déjà, à n'en pas douter, d'espaliers de fruitiers appuyés contre les murs de l'enceinte nord et nord-est, dispositif idéal pour ce genre de culture.

Les sources ne permettent pas d'en savoir davantage. Le plus intéressant pour le jardin de Gruyères est de pouvoir affirmer qu'il était, au XVI^e siècle, un jardin dans la tradition médiévale des châteaux et, plus qu'un simple jardin de production, un jardin d'agrément où il faisait bon séjourner dans un pavillon, petite résidence du seigneur à l'extérieur et retraite à l'écart de la vie publique. Si cette conception est magnifiquement illustrée au XVI^e siècle par du Cerceau, elle est pourtant déjà véhiculée dès le XIV^e siècle, principalement par le «opus ruralium commodorum» de Pietro Crescenzi, traduit en français en 1373 sous le titre «Rustican ou Livre des profits champêtres et ruraux»¹². Crescenzi y encourage le jardin d'agrément avec carreaux géométriques, pergolas et pavillons de verdure, préfiguration des créations de la Renaissance dans la vallée de la Loire à partir du retour de Charles VIII des guerres d'Italie. La recommandation de Crescenzi, selon laquelle les fenêtres du château doivent dominer les jardins, semble bien être respectée à Gruyères puisque la pièce du premier étage située dans l'angle sud-est du château, à côté de la grande tour, et donnant directement sur le jardin, est au XVII^e siècle encore attribuée au comte¹³. Ainsi qu'en témoignent deux lettres¹⁴, la façade orientale du château était à la fin du XVII^e siècle également pourvue d'un balcon ou d'une galerie annonçant le dispositif actuel. Ce sont autant d'aménagements qui confirment le rapport installé très tôt déjà entre les meilleures pièces du château et le jardin, objet de contemplation.

Le jardin baillival

Pour les historiens du siècle passé, le jardin du XVIII^e siècle est l'œuvre de François-Antoine de Montenach, bailli en charge entre 1732 et 1736¹⁵. Les comptes de l'époque ne comportent pourtant aucun élément laissant alors penser à une importante transformation des lieux. Les documents

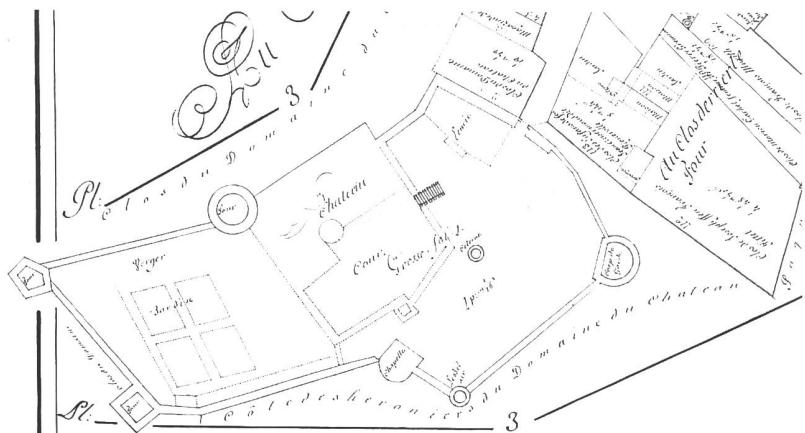


Fig. 59 Plan géométrique de la ville de Gruyères, 1741-1745 (détail). Le jardin d'agrément est composé de quatre compartiments.

Abb. 59 Geometrischer Plan der Stadt Greyerz von 1741/45 (Ausschnitt). Der Ziergarten ist mit einem Wegkreuz unterteilt.

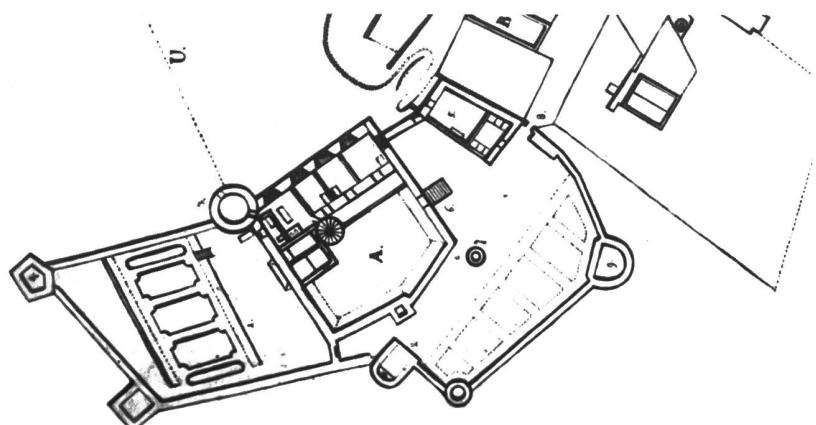


Fig. 60 Le plan de la ville de Gruyères de 1824 (détail) indique la subdivision du jardin de la préfecture.

Abb. 60 Der Stadtplan von Geyerz von 1824 zeigt die Gliederung des Gartens beim Schloss des Oberamtmanns.

donnent plutôt l'impression que le jardin du XVIII^e siècle assure la continuité d'un jardin plus ancien même si, il est vrai, ils donnent davantage de renseignements à son sujet qu'au-paravant. Le plan géométrique de Gruyères de 1741-1745 (fig. 59) révèle l'existence d'un «par-terre», situé comme aujourd'hui presque au milieu de l'espace, là où la configuration du terrain s'y prête le mieux. Il est composé de quatre compartiments séparés par des allées sur plan cruciforme et vraisemblablement délimités par des bordures de buis taillées que les comptes n'évoquent pour la première fois qu'en 1774-1775¹⁶. Le jardin est complété au sud par un verger signalé dans les textes en 1784-1785 seulement et à propos d'une palissade de séparation¹⁷. En 1757, il est aussi question d'espaliers¹⁸, dispositif dont il apparaît clairement que la

30 Ibid., septembre 1857.

31 Ibid., 14 juillet 1857.

32 Mes remerciements vont ici à Alain Dessars qui a bien voulu relire ce texte et apporter des précisions en particulier à propos du jardin actuel.

33 Christian C. L. HIRSCHFELD,
Théorie de l'art des jardins, Leipzig
1779-1780, réimpression Genève
1973.

³⁴ Voir Claude REICHLER, *La découverte des Alpes et la question du paysage*, Genève 2002.

tradition a été conservée depuis le XVII^e siècle¹⁹. Le plan indique encore, parallèlement au rempart nord, un dispositif étroit et allongé qu'il faut identifier à une tonnelle mentionnée dans une lettre de 1787. Vraisemblablement plus ancienne, cette tonnelle, ombragée à la belle saison par la végétation, est déclarée inutile depuis la construction d'une grande «salle d'été»²⁰ qui semble avoir pris la relève du pavillon du XVI^e siècle. Un jardinier est régulièrement mentionné à partir de 1757. Il doit être qualifié, donner quittance de sa facture annuelle en y précisant le travail accompli qui porte principalement sur le soin à apporter, deux fois l'an, aux espaliers et aux autres arbres fruitiers²¹. Ce document de 1757 précise encore que le jardin de Gruyères doit être assorti d'une pépinière établie dans un endroit approprié. Les noms des jardiniers qui nous sont livrés sont un dénommé Terrapon en 1774-1775²² et Nicolas Bongard en 1793²³.

Au jardin oriental du château s'est ajoutée, du moins à partir de la fin du XVII^e siècle, la cour extérieure du château (l'esplanade, fig. 17, 179) qui servait elle aussi de lieu d'agrément. En effet, un pavillon de jardin aménagé de bancs, plus tard d'une cheminée, est signalé en 1695 près de la chapelle Saint-Jean-Baptiste²⁴. Dès 1704-1705, ce pavillon prend le nom de «Bel Air»²⁵ que le plan de 1741-1745 (fig. 59) identifie avec la petite tour circulaire située à côté de la chapelle du château et à l'angle nord-est de la forteresse (fig. 22). En 1757, la place est replantée de jeunes arbres²⁶, alors qu'au XIX^e siècle, agrémentée de tilleuls et abritant un jeu de boules²⁷, elle était à la belle saison presque quotidiennement utilisée par les Bovy et leurs amis. Si les jardins sont traditionnellement faits pour être vus d'en-haut, l'emplacement du cabinet appelé «le Bel Air», en surplomb au-dessus d'Epagny, prouve que l'on était alors déjà sensible plus à la vue sur un paysage qu'à celle sur un simple jardin.

Le XIX^e siècle et le jardin des Bovy

La première représentation du jardin au XIX^e siècle est celle qui figure sur un plan de situation de la ville de Gruyères daté de 1824 (fig. 60). Le parterre, délimité par deux murs, occupe le même emplacement qu'au XVIII^e siècle, à savoir plus ou moins le milieu de l'espace. Il se subdivise en trois compartiments flanqués aux extrémités nord et sud d'une étroite plate-bande, un escalier droit

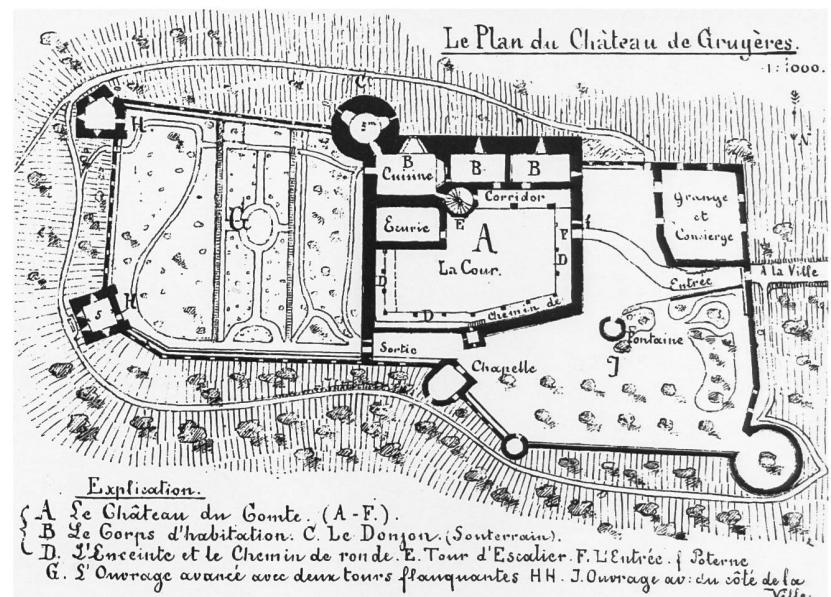


Fig. 61 Plan du Château publié en 1886 par l'ingénieur Julius Naeher. Parterre géométrique entre deux espaces à l'aménagement «paysager».

Abb. 61 Vom Ingenieur Julius Naeher 1886 veröffentlichter Plan des Schlosses. In den Landschaftsgarten eingebettetes geometrisches Parterre im Mittelfeld.

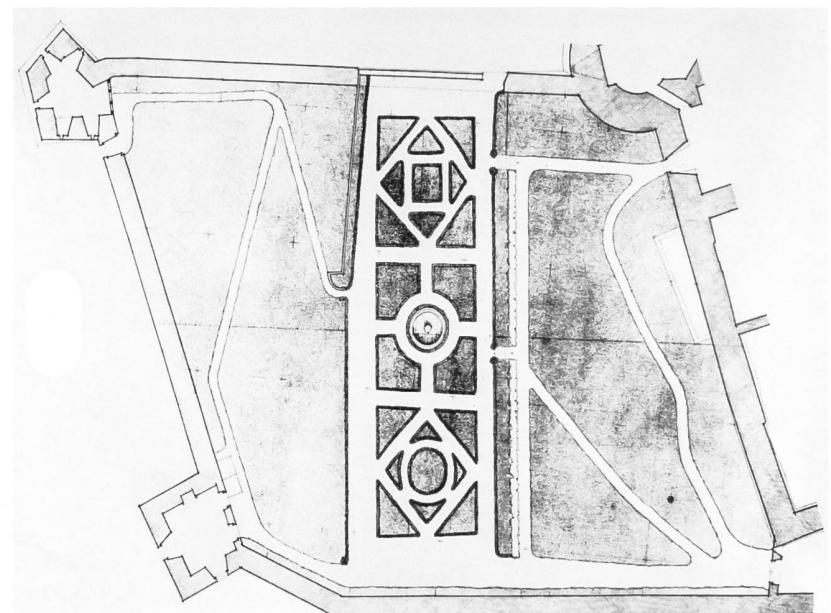


Fig. 62 Le plan du jardin établi en 1941 par le Département des bâtiments de l'Etat. Le dessin met en évidence la conception néoclassique du jardin, caractéristique du tournant du XX^e siècle et empruntée à l'art des parterres du XVII^e siècle.

Abb. 62 Der vom kantonalen Baudepartement 1941 angefertigte Plan des Gartens. Die Zeichnung verdeutlicht die neuklassizistische Konzeption, die sich an der Kunst der Parterres des 17. Jh. orientiert und charakteristisch für die Zeit um 1900 ist.

permettant l'accès au parterre depuis le château. Le verger sud semble sacrifié et les parties latérales sont dépourvues d'aménagement. Il s'agit du jardin «préfectoral», le château étant alors depuis dix ans le siège de la Préfecture de la Gruyère.

ÉTUDE



Fig. 63 Le jardin vers 1900.
La petite taille des bordures de buis délimitant les différents compartiments du parterre indique qu'elles sont plantées de fraîche date.
Abb. 63 Der Garten um 1900. Die noch niedrigen und lockern Buchsbordüren um die einzelnen Beete wurden offenbar erst kurz zuvor gepflanzt.

Un plan du château publié par Naeher en 1886 (fig. 61) montre une tout autre exploitation de l'espace. La partie médiane, toujours délimitée par deux murs, est traitée en parterre géométrique avec rondelle centrale desservie par quatre allées rectilignes dont l'une se termine par un dispositif classique en demi-lune. Ce parterre se combine avec les espaces latéraux est et ouest au moyen de chemins libres donnant à l'ensemble une connotation de jardin vaguement composite: au centre, un parterre «classique» combiné avec deux espaces dont l'aménagement «paysager»

se caractérise par des chemins qui suivent en serpentine la topographie accidentée du terrain. Cet aménagement, intervenu entre 1824 et 1886, est le résultat d'une modification du jardin par la famille Bovy, installée au château de Gruyères depuis 1849. Il affiche les caractéristiques des aménagements alors à la mode et bien explicités par Edouard André (1840-1911), dans son manuel fondamental à quantité de jardinistes français, «L'art des jardins»²⁸. L'auteur, grand technicien, y établit une codification du style paysager parvenu à son zénith et y présente un

ÉTUDE

certain nombre de plans de jardin où sont mis en évidence la préférence d'alors pour le jardin composite ainsi que pour l'art de modeler le relief du sol.

Les journaux tenus par la famille Bovy-Balland dans les années 1849 à 1908 donnent très peu de précisions sur ce qui a réellement été entrepris pour créer ce jardin. Pourtant au printemps 1850 déjà, deux mentions montrent que l'on n'a pas tardé à s'en préoccuper. Il y est en effet relaté qu'en mars «un chargement de plantes fleuristes» arrive de Genève, les plantes «fleuristes» étant celles destinées à être cultivées pour leurs fleurs, et que le 9 avril «en peu de jours ces pénibles travaux furent couronnés par la plantation des buis», qui ne sont pas nécessairement ceux des bordures du parterre principal, mais peut-être de buis plantés «En Cheiny» conjointement aux fleurs.

Si les jardins sont laissés depuis 1856 aux soins d'Ami Maire²⁹, ils sont des lieux très «vécus» par leurs propriétaires et leurs amis. Ainsi va-t-on au jardin en groupe «admirer les raisins et les poires»³⁰ ou bien signale-t-on que le peintre Barthélémy Menn qui participe à la décoration du château «va travailler au verger»³¹, verger qui continue d'exister en complément du parterre et qu'il faut vraisemblablement situer dans la pente sud du château, «En Cheiny». Les journaux témoignent également, à de nombreuses reprises, des orangers qui sont sortis ou au contraire rentrés dans la serre, située dans la pente sud-ouest du château, en-dessous de l'orangerie construite vers 1900 (fig. 2).

Originalité du jardin actuel composante du paysage

Le jardin d'aujourd'hui est constitué d'un parterre de buis situé au milieu de l'espace disponible, de deux zones latérales engazonnées, au relief accidenté, et d'une série d'arbres fruitiers en espaliers appuyés contre les remparts nord et est, disposition à laquelle on est fidèle depuis le XVI^e siècle³² (fig. 64).

La structure végétale du parterre, réalisée au moyen de bordures de buis se détachant sur un fond de gravier, s'identifie à celle d'un parterre de compartiments très simplifié dont les formes géométriques (cercles, carrés, triangles) sont disposées symétriquement selon l'ensemble des axes de sa composition. Pour agrémenter l'intérieur des compartiments, on a recours aujour-



d'hui encore, conformément à l'époque de création de ce parterre, à des coussins multicolores formés par de petites plantes fleuries (plantes molles). Cette technique d'ornementation, proche de la mosaïculture, est issue des anciens parterres de broderie combinés avec des fleurs. Favorisée par la diffusion en masse de plantes nouvelles, souvent naines, elle est née sous le Second Empire pour faire fureur pendant toute la fin du XIX^e siècle et connaître aujourd'hui encore de nombreux adeptes en particulier parmi les jardiniers de ville. Quant à la conception néo-classique du parterre, elle s'inscrit dans un mouvement très affirmé entre 1880 et le début du XX^e siècle qui se caractérise par un retour aux jardins «à la française». Elle est portée par l'engouement pour la restauration des grands jardins classiques dont celle de Vaux-le-Vicomte, par les paysagistes français Henri et Achille Duchêne, fera école. L'évolution des parterres, où peu à peu les plantes de bordure ont gagné le centre des massifs, a assuré, depuis la fin du XIX^e siècle, le succès de la mosaïculture dans la plupart des parterres de châteaux. Ce genre de dérive en

Fig. 64 Le jardin en hiver.
La neige, demeurée dans
l'ombre des bordures, souligne
les formes géométriques des
compartiments.

Abb. 64 Der Garten im Winter. Schneereste im Schatten der Buchsbordüren unterstreichen die geometrische Gliederung des formalen Gartens.

ÉTUDE

matière de choix des fleurs fait preuve d'une incompréhension totale à l'endroit du style de parterre classique dit «à la française». A Gruyères, la structure du parterre est conçue pour le type de fleurissement en mosaïculture soulignant la netteté du dessin géométrique. Ce parterre est l'expression d'une mode passée, souvent dénigrée, mais qui a sa place dans l'histoire des jardins du tournant du XX^e siècle, vraisemblablement entre 1895 et 1900, moment où Louis-Emile Balland, beau-fils de John Bovy, s'engage largement dans les aménagements extérieurs du château.

Les textes ont permis d'assimiler de tout temps le jardin du château de Gruyères à un jardin d'agrément doublé d'un jardin d'utilité caractérisé par ses arbres fruitiers en espaliers. Pour Christian Hirschfeld (1742-1792) dans sa «Théorie de l'art des jardins»³³, cette double utilisation est caractéristique du jardin suisse, qui veut bien céder à la mode en y disposant quelques éléments de pur agrément, mais, pour un peuple bien enraciné dans ses origines paysannes, sans devoir renoncer à en consommer les produits. D'autre part, à cause de ses petites dimensions, le jardin suisse devait, pour Hirschfeld, faire abstraction d'éléments susceptibles de le séparer de son paysage environnant. Cette seconde caractéristique s'exprime également à Gruyères, en particulier en ce qui concerne le jardin vu depuis le nord: avec son mur sud de soutènement en contrebas, il se confond complètement avec le paysage de la Gruyère. Hirschfeld



militant bien sûr dans son ouvrage en faveur du jardin paysager qui trouve sa continuité dans le paysage naturel, on comprendra combien le jardin du château de Gruyères a pu trouver l'adhésion de la colonie d'artistes romantiques installée autour de la famille Bovy. Leurs principes esthétiques se voyaient sans doute comblés par ce jardin «noyé» dans une nature qu'ils cherchaient par ailleurs à apprivoiser tant pour elle-même que pour ce qu'elle présageait déjà de caractéristiquement «suisse» avec ses composantes verdoyantes, alpestres, bucoliques, faisant de cette partie de la Gruyère un lieu privilégié réunissant toutes leurs aspirations³⁴.

Fig. 65 Par-dessus le mur de clôture, le jardin trouve sa continuité dans le paysage verdoyant et bucolique de la Gruyère.

Abb. 65. Über die Umfassungsmauer hinaus verbindet sich der Garten mit den grünen Weiden des Gruyerlandes.

Zusammenfassung

Französische Gärten der Renaissance liegen seitlich neben dem Schloss und sind terrassiert. Das geneigte Gelände im Gruyer Garten kam dieser Mode entgegen. Beliebt waren Pergolen, an denen Kletterpflanzen hochgezogen wurden. Die Vogteirechnungen berichten vom «löublj» und vom «summer husslin», einem gemauerten Gartenhäuschen; sie geben aber keine genauere Auskunft über das Aussehen. Der Schlossgarten war schon im 16. Jahrhundert kein reiner Nutzgarten, sondern diente der Zierde und der Erholung. Von den wohnlichsten Räumen des Schlosses aus konnte man seinen Anblick geniessen. Erst 1620 wurde der Garten mit einer Mauer zwischen dem Fünfeckturm und dem Hauptturm geschlossen. Der Geometer-Plan von

1741/45 zeigt ein mittleres Parterre, das von einem kreuzförmig angelegten Weg unterteilt wird. Im spätern 18. Jahrhundert werden gestutzte Hecken als Einfassung erwähnt. Obstbäume stehen auf den freien Flächen und werden als Spaliere an den Mauern gezogen. Spätere Pläne zeigen, wie das Parterre in einen mit geschwungenen Wegen und Gehölzgruppen gestalteten Landschaftsgarten einbezogen wurde. Auch die geometrische Einteilung wurde mehrmals geändert. Das heutige Parterre entspricht dem gegen 1900 wieder aufkommenden formalen «Jardin à la française» mit akkurat gestutzten Buchshecken. Als Bepflanzung überwiegen jedoch nun mehr mosaikartig zusammengestellte Gruppen von üppig und bunt blühenden Einjährigen.

ÉTUDE